

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE

COMMUNIQUE

Le Ministère de la Justice annonce que le Concours National d'accès à l'Ecole Supérieure de la Magistrature prévu pour la fin de l'année 2018, a été reporté à une date ultérieure afin de permettre à la commission spécialisée d'accomplir la mouture finale du programme pédagogique de formation pour une durée de quatre (4) ans.

Ledit concours sera programmé durant le deuxième trimestre de l'année en cours.